

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PAROISSE DE SAINT-HILARION  
MRC DE CHARLEVOIX**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 13 OCTOBRE 2015**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion tenue le 13 octobre 2015 à 19h30, à l'endroit habituel des sessions à laquelle il y avait quorum sous la présidence de monsieur le maire Renald Marier.

Présents :

Mme Stella Tremblay  
M. Réjean Tremblay  
M. Benoît Bradet  
M. Charles-Henri Gagné  
M. Steeve Tremblay

Absent :

M. Matthieu Girard

Sont également présentes : la secrétaire d'assemblée Madeleine Tremblay, directrice générale et secrétaire-trésorière ainsi que Nathalie Lavoie, directrice adjointe et secrétaire-trésorière adjointe.

**ORDRE DU JOUR**

1. Mot de bienvenue et constatation de quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2015;
4. Adoption des comptes à payer du mois de septembre 2015;
5. Factures à payer non inscrites dans la liste des comptes à payer du mois;
6. Compte-rendu de madame Nadine Perron (Politique familiale 2016-2020);
7. Avis de motion pour la présentation d'un règlement pour ouverture de rues dans le développement de la Montagne;
8. Annulation de la résolution 2015-09-13;
9. Résolution acceptant les dépenses pour la subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier exercice financier 2014-2015;
10. Résolution acceptant les dépenses pour la subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier exercice financier 2015-2016;
11. Résolution pour autoriser la Directrice générale ou son adjointe à transmettre des informations sur le site Mon Charlevoix Net;
12. Demande de mesdames Louise Jean et Carine Lavoie (Jardin d'enfants);
13. Publicité dans le bottin du Club D'auto-neige le Sapin d'or;
14. Demande de Centraide Québec 2015;
15. Demandes de subvention pour naissance;
16. Demande de la Fabrique Saint-Hilarion;
17. Souper bénéfique pour le Fonds régional en infrastructures (FRIL) de Charlevoix;
18. Formation à Carl Lavoie pour l'eau potable;
19. Demande de don Chevaliers de Colomb, Conseil 9344;
20. Résolution pour nommer un responsable pour la Politique familiale;
21. Facture de Jocelyn Harvey Entrepreneur Inc. (facturation de la retenue concernant le contrat de réfection de conduite);
22. Entente régionale pour la demande de ressources en sécurité incendie sur le territoire de la MRC de Charlevoix;

23. Demande d'Appel d'offres pour la réalisation d'un plan d'intervention (PI);
24. Location de pelle pour mélanger le sable et le sel;
25. Demande de subvention pour chemin à double vocation;
26. Courrier;
27. Affaires nouvelles;
  - 27.1- Achat d'un présent à Madame Gaétane Tremblay;
  - 27.2-Réparation du Camion Ford 1997;
28. Période de questions;
29. Levée de l'assemblée.

## **1- MOT DE BIENVENUE ET CONSTATATION DU QUORUM**

---

À 19h30, Monsieur le Maire Renald Marier, président de l'assemblée, ayant constaté le quorum, procède à l'ouverture de la séance ordinaire par un mot de bienvenue.

**2015-10-01**

## **2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

Il est proposé par Benoît Bradet et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

**2015-10-02**

## **3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2015**

---

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2015;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Charles-Henri Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 14 septembre 2015.

**2015-10-03**

## **4- ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE SEPTEMBRE 2015**

---

Il est proposé par Steeve Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** les comptes à payer pour un montant 93 830.44\$ (journal des achats # 1070, journal des déboursés # 816-817, chèques # 11872 à 11919, prélèvements # 201 à 206) sont acceptés tel que rédigés et communiqués et le conseil en autorise les paiements.

**QUE** les comptes déjà payés pour un montant 22 979.62\$ (journal des achats 1069, journal des déboursés # 814-815, chèques # 11867 à 11871, prélèvements # 196 à 200) et les salaires nets pour un montant 19 339.19\$, dépôts # 503622 à 503667), sont acceptés.

### Certificat de crédit

Je soussignée Madeleine Tremblay, directrice générale, certifie sous mon serment d'office que la municipalité de la Paroisse de Saint-Hilarion dispose de crédits suffisants pour voir au paiement des sommes engagées et énumérées ci-haut.

\_\_\_\_\_  
Madeleine Tremblay, directrice générale

2015-10-04

### **5- FACTURES À PAYER NON INSCRITES DANS LA LISTE DES COMPTES DU MOIS**

---

Il est proposé par Réjean Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le conseil municipal autorise le paiement des factures suivantes :

Équipements récréatifs Jambette inc.			12 216.09 \$
IT Cloud Solutions (backup en ligne)			78.06 \$
Solo Mobile			34.95 \$
Bell Mobilité			108.25 \$
Bell Canada	272.07 \$		
	<u>71.32 \$</u>		343.39 \$
Hydro Québec			<u>1 511.93 \$</u>
			<u>14 292.67 \$</u>

### **6- COMPTE RENDU DE MADAME NADINE PERRON (POLITIQUE FAMILIALE 2016-2020)**

---

Madame Nadine Perron, secrétaire administrative de la municipalité, qui a assisté à une rencontre du comité consultatif le 8 octobre dernier, explique la démarche et l'objectif du plan d'action 2016-2020 de la Politique familiale de la MRC de Charlevoix et de ses municipalités.

### **7- AVIS DE MOTION POUR LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT POUR OUVERTURE DE RUES DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LA MONTAGNE**

---

Avis de motion est par la présente donné par le soussigné, Charles-Henri Gagné, conseiller, de la présentation d'un règlement pour l'ouverture de nouvelles rues dans le secteur du développement domiciliaire.

\_\_\_\_\_  
Charles-Henri Gagné

2015-10-05

### **8- ANNULATION DE LA RÉOLUTION # 2015-09-13**

---

Il est proposé par Charles-Henri Gagné que la résolution numéro 2015-09-13 soit annulée car pas nécessaire et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

2015-10-06

9- **RÉSOLUTION ACCEPTANT LES DÉPENSES POUR LA SUBVENTION ACCORDÉE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER EXERCICE FINANCIER 2014-2015**

---

**SUBVENTION ACCORDÉE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER  
DOSSIER N<sup>o</sup>00022112-1-16050(3)-2014-10-28-54**

---

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a reçu une subvention du Ministère des Transports du Québec de 50 000 \$ échelonnés sur trois ans et que pour l'année 2015 les dépenses s'élèvent à 29 821 \$ qui s'ajoute aux dépenses de 2014 qui était de 20 964 \$, ce qui comble la subvention de 50 000 \$ accordée;

**CONSIDÉRANT QUE** des travaux ont été exécutés pour un montant de 29 821 \$ sur le chemin Cartier nord et sud, chemin Principal est, rang 1 est, rang 5 est et rang 4 est;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Réjean Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le conseil municipal de Saint-Hilarion approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins municipaux pour un montant subventionné de 29 821 \$ restant, à laquelle un montant de 20 000 \$ sera remboursé pour l'année 2015 conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec et le 10 000 \$ restant en 2016;

«**QUE** les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.»

2015-10-07

10- **RÉSOLUTION ACCEPTANT LES DÉPENSES POUR LA SUBVENTION ACCORDÉE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER EXERCICE FINANCIER 2015-2016**

---

**SUBVENTION ACCORDÉE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER  
DOSSIER N<sup>o</sup>00023573-1-16050 (03) 2015-08-04-39**

---

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a reçu une subvention du Ministère des Transports du Québec de 60 000 \$ échelonnés sur trois ans, soit un montant de 24 000 \$ pour l'exercice financier de 2015-2016, le second montant de 24 000 \$ sera versé pour l'exercice financier de 2016-2017 et le solde de 12 000 \$ au cours de l'année budgétaire 2017-2018;

**CONSIDÉRANT QUE** des travaux ont été exécutés pour un montant de 60 283 \$ sur le chemin Cartier nord et sud, chemin Principal est, rang 1 est, rang 5 est, rang 4 Centre est et rang 6;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Steeve Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le conseil municipal de Saint-Hilarion approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins municipaux pour un montant subventionné de 60 283 \$, à laquelle un montant de 24 000 \$ sera remboursé pour l'exercice financier 2015-2016 conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec ;

«**QUE** les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.»

2015-10-08

**11- RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA DIRECTRICE GÉNÉRALE OU SON ADJOINTE À TRANSMETTRE DES INFORMATIONS SUR LE SITE MONCHARLEVOIX.NET**

---

**CONSIDÉRANT** la lettre de MONCHARLEVOIX.NET qui souhaite nous informer de la création d'un nouveau site internet, un portail web avec une section Villes/Villages dans laquelle il offre de diffuser les informations et communications transmises par les différentes municipalités;

**CONSIDÉRANT QUE** la publication de toute information de notre part sera fait tout à fait gratuitement sur le site internet;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Benoît Bradet et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le conseil autorise que des publications de la municipalité soient transmises à moncharlevoix.net pour diffusions sur le site.

**12- DEMANDE DE MESDAMES LOUISE JEAN ET CARINE LAVOIE (JARDIN D'ENFANTS)**

---

Mesdames Carine Lavoie et Louise Jean ont un projet de Jardin d'enfants et ils ont quelques demandes à faire à la municipalité dont un local à leur disposition. Mme Jean est présente à la réunion et M. le maire lui demande de faire un petit sondage via le petit journal pour vérifier l'intérêt et revenir avec la demande quand elles seront fixées par le nombre d'inscription.

2015-10-09

**13- PUBLICITÉ DANS LE BOTTIN DU CLUB D'AUTO-NEIGE LE SAPIN D'OR**

---

Il est proposé par monsieur Steeve Tremblay et à la majorité des conseillers présents :

**QUE** le conseil accepte de prendre une publicité 1/3 page -couleur dans le guide de sentiers et commanditaires pour la saison 2015-2016 du Club d'Auto-neige Le sapin d'or Inc. au coût de 150.00\$ plus taxes.

2015-10-10

**14- DEMANDE DE CENTRAIDE QUÉBEC**

---

Il est proposé par Réjean Tremblay et résolu à la majorité des conseillers présents :

**QUE** le conseil municipal de Saint-Hilarion accorde un montant de 250.00\$ à la campagne Centraide Québec 2015.

2015-10-11

**15- DEMANDES DE SUBVENTION POUR NAISSANCE**

---

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a reçu trois demandes de subvention pour naissance, soit :

Stéphanie Cauchon et Mathieu Tremblay (Loïc Tremblay)  
Mélina Harvey et Jean-Philippe Gagnon (Éli Gagnon)  
Lydia Audet et Sébastien Lavoie (Kaylla Lavoie)

**CONSIDÉRANT QUE** la Politique familiale de la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion prévoit un montant de 100.00\$ par nouveau-né;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Benoît Bradet et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le conseil municipal accorde un montant de 100.00 \$ par famille.

**2015-10-12**

**16- DEMANDE DE LA FABRIQUE DE ST-HILARION**

---

**CONSIDÉRANT** la demande d'aide financière de La Fabrique Saint-Hilarion pour le déblaiement du stationnement de l'église hiver 2015-2016;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Benoît Bradet et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion accorde un montant d'aide de 500.00\$ à la Fabrique de Saint-Hilarion pour le déblaiement du stationnement de l'église hiver 2015-2016.

**17- SOUPER BÉNÉFICE POUR LE FONDS RÉGIONAL EN INFRASTRUCTURES (FRIL) DE CHARLEVOIX**

---

Il est convenu de ne pas participer au souper-bénéfice du FRIL de Charlevoix.

**2015-10-13**

**18- FORMATION À CARL LAVOIE POUR L'EAU POTABLE**

---

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Carl Lavoie est inscrit à la formation OTUND pour l'eau potable dont le cours se donne à la Municipalité de St-Siméon et que le coût d'inscription est d'environ 3 200.00, selon le nombre d'inscription;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Steeve Tremblay et résolu à l'unanimité que le conseil autorise les dépenses d'inscription et que les dépenses de déplacement, d'hébergement (si il y a lieu) et de repas lui seront remboursés à la réception de pièces justificatives.

**2015-10-14**

**19- DEMANDE DE DON CHEVALIERS DE COLOMB, CONSEIL 9344**

---

**CONSIDÉRANT** la demande d'aide financière du Conseil 9344 des Chevaliers de Colomb de St-Hilarion car il souligne le 30<sup>e</sup> anniversaire de fondation par une fête qui aura lieu le 28 novembre prochain ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Réjean Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le conseil accorde un don de 50.00\$ pour la fête du 30<sup>e</sup> anniversaire de fondation du Conseil 9344 des Chevaliers de Colomb de St-Hilarion.

**20- RÉSOLUTION POUR NOMMER UN RESPONSABLE POUR LA POLITIQUE FAMILIALE**

---

Ce point est remis à plus tard.

**2015-10-15**

**21- FACTURE DE JOCELYN HARVEY ENTREPRENEUR INC. (FACTURATION DE LA RETENUE CONCERNANT LE CONTRAT DE RÉFECTION DE CONDUITE)**

---

**CONSIDÉRANT QUE** le contrat est terminé avec l'entrepreneur JOCELYN HARVEY ENTREPRENEUR INC. et qu'après vérification de l'ingénieure madame Stéphanie Pelletier que tout est conforme et nous demande de verser 50% de la retenue;

Il est proposé par Charles-Henri Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** le conseil autorise le paiement au montant de 7 000 \$ plus les taxes.

**2015-10-16**

**22- ENTENTE RÉGIONALE POUR LA DEMANDE DE RESSOURCES EN SÉCURITÉ INCENDIE SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE CHARLEVOIX**

---

**CONSIDÉRANT QUE** le schéma de couverture de risques de sécurité en incendie et les plans de mise en œuvre des municipalités du territoire de la MRC de Charlevoix, prévoit la signature d'ententes d'entraide;

**CONSIDÉRANT QUE** l'un des objectifs ministériels demande de prévoir le déploiement d'une force de frappe pour une intervention concernant les risques faibles dans le périmètre urbain;

**CONSIDÉRANT QUE** l'un des objectifs ministériels demande de prévoir une force de frappe optimale pour les risques plus élevés;

**CONSIDÉRANT QUE** dans certaines situations la force de frappe planifiée localement ne sera pas suffisante pour combattre un incendie et qu'une demande d'assistance en renfort devra être adressée aux municipalités voisines;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités parties à l'entente désirent se prévaloir des articles 569 et suivants du Code municipal pour conclure une entente uniformisée relative à l'assistance mutuelle en protection incendie entre municipalités;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 33 de la Loi sur la sécurité incendie autorise une municipalité locale à requérir les services de sécurité incendie d'une autre municipalité dans les circonstances et selon les modalités prévues à cet article;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Réjean Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion accepte les termes et les conditions de l'Entente existante;

**QUE** le maire Régnald Marier et /ou le maire suppléant Benoît Bradet ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière et/ou son adjointe sont tous deux autorisés

à signer pour et au nom de la Municipalité, l'Entente régionale pour la demande de ressources en sécurité incendie sur le territoire de la MRC de Charlevoix.

2015-10-17

**23- DEMANDE D'APPEL D'OFFRES POUR LA RÉALISATION D'UN PLAN D'INTERVENTION (PI)**

---

**CONSIDÉRANT QUE** la directrice générale avait fait une demande de soumission pour réaliser un Plan d'intervention selon le nouveau « Guide d'élaboration d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et des chaussées et qu'aucun soumissionnaire n'a répondu;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Benoît Bradet et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** la directrice générale fasse une autre demande d'Appel d'offres pour la réalisation d'un Plan d'intervention selon le « Guide d'élaboration d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et des chaussées » sur invitation.

2015-10-18

**24- LOCATION DE PELLE POUR MÉLANGER LE SABLE ET LE SEL**

---

Il est proposé par Charles-Henri Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le conseil autorise la location d'une pelle mécanique de Transport NF St-Gelais au tarif de 110.00 \$ de l'heure pour mélange le sable et le sel.

2015-10-19

**25- DEMANDE DE SUBVENTION POUR CHEMIN À DOUBLE VOCATION**

---

**AXES À DOUBLE VOCATION  
COMPENSATION SUPPLÉMENTAIRE AUX MUNICIPALITÉS**

---

**Demande de compensation pour l'entretien de chemins à double vocation**

• **RENOUVELLEMENT DE DEMANDE**

**ATTENDU QUE** la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien de chemins à double vocation est renouvelable annuellement ;

**ATTENDU QUE** les critères du programme d'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés ;

**ATTENDU QUE** le ministère des Ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la municipalité Paroisse de Saint-Hilarion, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent la ou les route(s) locale(s) 1 ou 2 à compenser ;

**ATTENDU QUE** la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une nouvelle demande de compensation ;

**ATTENDU QUE** l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd de l'année en cours.

Nom du ou des chemins sollicités	Longueur à compenser (km)	Ressource transportée	Nombre de camions chargés / an
Rue de la Scierie	1,38 km	Bois brut et copeaux	19220

**POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par monsieur Réjean Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents et adopté :

**QUE** la municipalité de Saint-Hilarion demande au ministère des Transports une compensation pour l'entretien du ou des chemins à double vocation ci-dessus mentionné(s) et ce, sur une longueur totale de 1,38 km.

**26- COURRIER**

---

- Ministre des Transports : Accorde à la municipalité une subvention de 60 000 \$ pour Aide à l'amélioration du réseau routier municipal échelonnée sur trois années budgétaires;
- Cabinet du ministre responsable des Affaires autochtones : Accusé réception de notre résolution d'appui à la Nation Huronne concernant la protection du Nionwentsio;
- La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) : Accusé de réception d'un avis de réclamation, no de sinistre 151999-60;

**27- AFFAIRES NOUVELLES**

---

**2015-10-20**

**27.1 ACHAT D'UN PRÉSENT À MADAME GAETANE TREMBLAY**

---

**CONSIDÉRANT QUE** madame Gaétane Tremblay de Saint-Hilarion sera reconnue pour son implication sociale par le Groupe des 50 ans et plus lors de la Fête des grands-parents;

**EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par Benoît Bradet et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le conseil autorise un montant de 50.00 \$ environ pour acheter un souvenir à madame Tremblay.

**2015-10-21**

**27.2 RÉPARATION DU FORD 1997**

---

**CONSIDÉRANT QUE** le Ford 1997 a besoin de réparation pour un montant d'environ 7 000 \$;

**EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par Charles-Henri Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le conseil autorise les réparations sur le Ford 1997 pour un montant de 7 000 \$ environ.

**28- PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

Une période de questions a été tenue.

**2015-10-22**

**29- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

---

La Levée de l'assemblée est proposée par Stella Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents. Il est 20 h 45.

---

**Renald Marier, maire**

---

**Madeleine Tremblay, d.g. et sec.-tres.**